

*Le Mouvement
de la Paix
en 1898*

PAR

FRÉDÉRIC PASSY

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ARBITRAGE ENTRE NATIONS

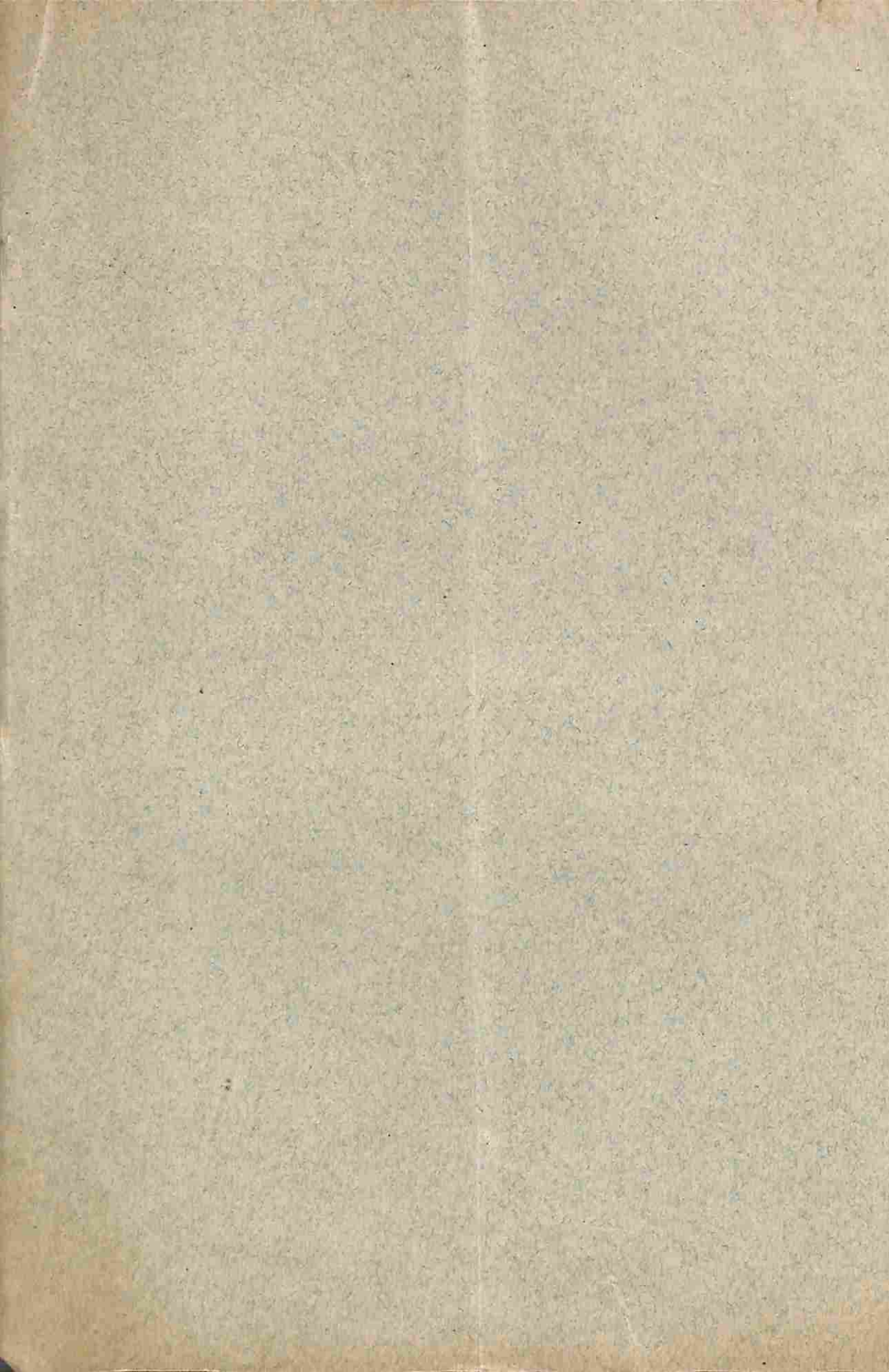
Extrait de la REVUE DES REVUES du 15 Décembre 1898

PARIS

TYPOGRAPHIE A. DAVY

52, rue MADAME, 52

—
1898



*Le Mouvement
de la Paix
en 1898*

PAR

FRÉDÉRIC PASSY

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ARBITRAGE ENTRE NATIONS

Extrait de la REVUE DES REVUES du 15 Décembre 1898

PARIS
TYPOGRAPHIE A. DAVY
52, rue MADAME, 52

—
1898

LE MOUVEMENT DE LA PAIX EN 1898

Si j'étais ministre de Sa Majesté...

— Eh ! bien, que feriez-vous ?

— Je commencerais par... par... ma foi ! par être fort embarrassé. Car, enfin, je ne serais ministre que parce que j'aurais la majorité. Je n'aurais la majorité que parce que je me la serais faite. Je ne me la serais faite, honnêtement du moins, qu'en gouvernant selon ses idées : donc, si j'entreprenais de faire prévaloir les miennes en contrariant les siennes, je n'aurais plus la majorité ; et si je n'avais plus la majorité, je ne serais pas ministre de sa Majesté. »

Ainsi débutait, il y a un peu plus de cinquante ans, dans l'étréscillant dialogue intitulé *l'Utopiste*, cet écrivain charmant, ce spirituel polémiste et ce profond penseur qui allait devenir le grand économiste Bastiat.

Au moment où, pour la quatrième ou cinquième fois, il y a quelques semaines, la bienveillance de la *Revue des Revues* m'a invité à présenter dans ses colonnes le relevé annuel du mouvement de la paix, j'avoue que j'ai été bien tenté, moi aussi, de commencer par être bien embarrassé. Car enfin, il a été bien étrange, cette année, ce mouvement de la paix. Et plus d'une fois nous avons pu nous demander si ce ne serait pas, en fin de compte, le mouvement de la guerre qui prévaudrait. Hier encore, nous avions au-dessus de nos têtes des nuages sombres, desquels, si l'on en avait cru certains de nos grands patriotes et de ceux d'une région voisine, l'orage aurait dû nécessairement sortir. L'orage n'a pas éclaté ; mais le ciel n'est pas aussi éclairci que nous le voudrions.

Et en même temps, que de manifestations d'un caractère différent ; que de faits de nature à démontrer, avec la malfaisance de la guerre, l'aspiration grandissante des peuples pour la paix ! Quels hommages rendus par les plus hautes Puissances elles-mêmes, par celles qui disposent des plus formidables moyens de destruction et de ruine, au progrès des idées pacifiques et à la sagesse de leurs honnêtes représentants !

Essayons, au milieu de ces événements contradictoires, de reconnaître la direction véritable du courant qui en est la résultante, et de dire à la fois ce que nous avons enregistré à notre actif et ce que nous sommes réduits à inscrire à notre passif.

C'est sous de sombres auspices que s'est ouverte pour le monde l'année 1898; et de terribles désaveux on été alors infligés aux espérances des amis de la paix. Deux grandes nations, qui, l'une et l'autre, avaient naguère donné des gages de leur sagesse : l'Espagne, préservée par un arbitrage célèbre d'une guerre qui eut été jadis inévitable; les Etats-Unis, à qui l'affaire de l'*Alabama*, celle des pêcheries de Behring, et vingt autres, avaient donné le droit de se proclamer par excellence les champions de cette bienfaisante procédure, n'ont pas su, dans un cas où, plus que jamais, peut-être, elle semblait être de mise, rester fidèles à elles-mêmes et écouter la voix de leurs communs amis.

Ce n'est pas manque d'avoir été averties. Mais peut-être est-ce bien un peu la faute de l'indifférence des autres gouvernements, trop occupés ailleurs de leurs compétitions sur divers points du globe, en même temps que des conséquences des dernières guerres qu'ils avaient tolérées. Peut-être aussi faut-il en accuser l'insuffisance, pour ne pas dire souvent l'inexactitude, avec laquelle la presse remplit en tous pays son rôle essentiel, celui d'informatrice. « Comment se fait-il, » s'écriait, au moment de l'ouverture des hostilités, dans un article intitulé : *Et l'arbitrage?* l'un des principaux journaux de notre pays, « que pas une voix ne se soit élevée du sein des nombreuses sociétés de la paix répandues dans les deux mondes pour faire appel à cette procédure tant de fois éprouvée? » Et la vérité était que, partout, en France, en Angleterre, en Allemagne, dans les pays Scandinaves, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Suisse, où le *Bureau International* avait parlé et agi pour tous les groupes dont il est le centre, les démarches les plus pressantes, lettres, adresses, télégrammes, avaient été multipliées depuis le jour où de premières inquiétudes avaient pu s'élever, jusqu'au jour où la voix terrible du canon avait couvert toutes les autres. La vérité était, qu'aux Etats-Unis plus que partout ailleurs, la résistance aux passions déchaînées avait été énergique et courageuse; que, non seulement dans les revues spéciales, dans des conférences et des meetings retentissants, les hommes et les femmes voués à cette noble tâche avaient fait entendre leurs protestations, mais que rien ne leur avait coûté pour assiéger de leurs démarches personnelles les députés, les sénateurs, les membres du Gouvernement et le Président lui-même. Plusieurs — des correspondances de Washington, auxquelles mon nom a été mêlé, nous l'ont appris à cette époque — ont essuyé pour leur généreuse attitude de graves ennuis, parfois même couru des risques sérieux.

— Eclatant démenti, nous disent ces hommes pratiques pour lesquels toute ornière creusée par la routine est chose sacrée, pour vos prétentions et vos espérances. Preuves nouvelles de leur vanité! —

Preuves nouvelles, avons-nous dit dès le début, preuves douloureuses, mais preuves manifestes, et que nous aurions voulu éviter au monde, de la folie de cette routine et du danger des anciennes habitudes d'emportement et de violence.

On a essayé de donner le chiffre de ce qu'a coûté à l'Espagne, ruinée, et aux États-Unis, meurtris, cette lutte inutile et sanglante. On a dit les milliards dépensés de part et d'autre, les morts laissés sur les champs de bataille ou engloutis au fond des mers, les malades portant avec eux dans leur patrie, quand ils y peuvent rentrer, en maudissant la politique dont ils ont été les victimes, le germe des épidémies auxquelles tant d'autres ont succombé. On ne dira jamais tout : et les habitudes de violence, de férocité parfois, développées dans les cœurs, et l'altération des institutions, suite inévitable du régime de dictature ; et peut-être, pour la grande république victorieuse plus encore que pour la monarchie vaincue, par le développement de la force militaire, jusqu'alors restreinte au strict nécessaire, des conséquences fatales à la liberté publique et à l'indépendance privée. Quel argument, pour ceux qui douteraient encore de sa vertu, en faveur de cette modeste et souveraine juridiction de l'arbitrage, qui eut tout prévenu, tout arrangé, et concilié les exigences de l'humanité avec la dignité des belligérants et les intérêts des uns comme des autres !

Et dire que d'autres nations, qui nous touchent de plus près, n'ont pas su encore comprendre cette leçon ; et que, si elles ont pu éviter d'en venir aux dernières extrémités, elles n'ont pas eu pourtant cette sagesse, cette modération, cet empire sur elles-mêmes qui, en les amenant côte à côte, la main dans la main, devant un arbitre impartial, leur eut évité, à l'une comme à l'autre, — je ne veux point ici rechercher s'il y a eu à cet égard du plus ou du moins — les vivacités d'une polémique irritante, les récriminations et les imprudences de la presse, les rodomontades des faux patriotes, les démonstrations inutiles et les dépenses sans but, et, finalement, la crainte de la guerre momentanément écartée, l'inévitable altération des bons rapports habituels qui suit un compromis accepté de mauvaise grâce.

Ici encore — nous nous étions efforcé de le rappeler — c'était à l'arbitrage qu'il fallait recourir. Lorsque deux nations, comme deux individus, croient avoir mutuellement à se plaindre ; lorsque l'une et l'autre, de bonne foi (et c'était le cas) peut se prétendre dans son droit, qui doit juger entre elles, sinon un tiers désintéressé ? Accepter la décision de l'adversaire, renoncer, fût-ce par pure sagesse et par la plus honorable des modérations, à des prétentions que l'on persiste à considérer comme fondées, c'est, non pas une humiliation (ce peut être, au contraire, une gloire) mais c'est, assurément, une détermination pénible, et qui laisse derrière elle de douloureux froissements. S'incliner, d'un commun accord, devant une décision à laquelle on a volontairement recours ; subir, non pas la loi d'un adversaire ou d'un contradicteur, mais le verdict d'un juge ; c'est

s'honorer également, en se plaçant ensemble au même rang sous la loi souveraine de la justice, et se donner l'un à l'autre des gages durables de confiance et de loyale amitié.

La direction d'un grand journal, sur lequel parmi d'autres nous avons cru pouvoir compter pour faire entendre cet appel à la raison pratique et à la clairvoyance politique, a cru devoir nous objecter qu'en présence de la passion déclarée de l'une des deux parties la démarche était condamnée d'avance à l'insuccès, et que, par conséquent, elle eut paru puéride. Nous nous permettons de penser qu'il n'est jamais puérid, quelle que soit l'improbabilité du succès, d'élever la voix en faveur de la raison et de la justice. Nous croyons — et nous étions fondé à invoquer des précédents qui ne sont point sans valeur — que l'on ne sait jamais ce que, dites à certaines heures, les plus simples paroles peuvent faire en présence des passions les plus déchainées.

*Pietate gravem ac meritis si forte virum quem
Conspexere, silent,....*

Et nous prétendons que si, comme on le redoutait, l'une des parties, invitée par l'autre à accepter l'arbitrage, s'y était refusée, ce n'est pas celle dont les avances eussent été repoussées qui se serait trouvée diminuée, bien au contraire.

Quoi qu'il en soit, et en dépit de toutes les fautes qui ont pu être commises, et de toutes les excitations par lesquelles les griefs vrais ou prétendus ont été envenimés, la paix a été maintenue. Et l'on peut se demander s'il a jamais été réellement possible de la rompre : trop d'intérêts, sans compter des sentiments supérieurs aux intérêts, s'opposaient à ce qu'elle le fût. Sauf quelques fous ou quelques pécheurs en eaux troubles, tout le monde sentait qu'une guerre entre les deux nations qui sont les colonnes de la liberté en Europe eut été pour la civilisation une honte et une calamité sans excuse.

Ce ne sont pas, hélas ! les seuls échecs, ou les seuls malheurs que nous ayons eu à déplorer.

La guerre turco-grecque est au compte de l'année dernière ; mais c'est, pour une bonne part au moins — je veux dire pour une mauvaise — au compte de celle-ci, et ce sera au compte de plus d'une à sa suite qu'il en faudra inscrire le lamentable passif.

Ce n'est qu'en juin que la Thessalie a été évacuée par les troupes turques. Et, en se retirant, les vainqueurs ont laissé derrière eux la ruine et la désolation. Champs ravagés, forêts dévastées, oliviers coupés et brûlés, villages en ruines ; à tel point, qu'à Domokos, pour ne citer qu'un exemple, de neuf-cents maisons, il n'en reste debout (et en quel état !) que trente-quatre : tel est, pour une partie seulement, le triste reliquat de la lutte. Pour une partie ; et ce n'est pas la Grèce seule qui en porte le poids. L'Europe, pour n'avoir pas su arrêter à temps le conflit, s'est vue contrainte d'avancer les quatre-vingt-douze millions de francs de l'indemnité à laquelle elle a fait réduire la rançon de la Grèce. Encore une leçon ! Combien en faudra-

t-il pour que les gouvernements comprennent enfin l'inévitable solidarité qui punit aujourd'hui sans rémission les spectateurs du mal, lorsqu'ils n'ont pas su y mettre ordre ?

La question crétoise en est venue témoigner à son tour. On n'a pas voulu, dès le principe, se rallier franchement, comme l'avaient demandé les Sociétés de la paix, à la doctrine qui affirme l'indépendance des populations, et leur droit de prononcer elles-mêmes sur leur sort. Ce n'est qu'après de longs tiraillements, d'incessants désordres et au prix d'une intervention armée qu'une solution, que l'on veut souhaiter définitive, a pu être enfin obtenue.

Il faudrait, pour épuiser la liste des faits qui ont tantôt troublé, tantôt simplement menacé de troubler la paix du monde, parcourir du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est le grand continent africain, siège de tant d'incessants conflits, et visiter ensuite l'Extrême-Orient, où comme on l'a dit, les « charcutiers européens » commencent à se disputer le dépeçage de l'empire Chinois. Suites de la guerre encore, qui, en même temps qu'elle enflait les ambitions et les convoitises du nouvel empire militaire du Japon, excitait celles de leurs imprudents instituteurs dans l'art de construire des navires, de fondre des canons et de s'en servir.

II

Je n'ai voulu rien dissimuler de ce triste bilan du mal. Ce n'est pas en fermant les yeux au danger qu'on l'écarte. Mais, si la politique de la violence a continué son œuvre, la politique de la raison et de la justice n'a pas été désertée. Et elle a eu, elle aussi, ses victoires, ou tout au moins ses campagnes honorables et fécondes.

Inutile de dire que, comme toujours, les voix accoutumées à faire entendre les paroles de paix ne se sont point tues ; et que plus, à certaines heures, l'humanité a paru en péril, plus les résistances se sont accentuées. Aucun conflit — je l'ai déjà indiqué — n'a éclaté sans que les Sociétés de la paix aient fait entendre leurs protestations. En face de la presse chauvine, toujours prête, dans tous les pays, à souffler sur le feu en propageant et en commentant avec passion les nouvelles inexacts ou alarmantes, il s'est formé, en France, en Angleterre, en Suisse et ailleurs, des *Associations de journalistes amis de la paix*, destinées à contrebalancer, par des informations exactes et des réflexions conciliatrices, ces trop faciles et si dangereux entraînements. Des voix nombreuses, parmi lesquelles je m'honore d'avoir fait entendre la mienne, se sont élevées dans tous les pays pour crier sus à la déraison et à la haine.

Les Umfried, les Feldhaus, les Eberle, en Allemagne ; la baronne de Suttner, en Autriche, où elle a su appeler à la rescousse ce puissant orateur, venu de Berlin, où sa plume et sa parole sont constamment actives, le colonel von Egidy, qui enlève une assemblée pour marcher contre la guerre, comme il enlevait autrefois, hélas ! une compagnie

ou un bataillon pour monter à l'assaut ; en Suisse, d'innombrables orateurs, répandus jusque dans les moindres bourgades ; en Angleterre, l'active et incessante propagande des Sociétés de la paix ; un appel adressé par la *Peace Society* à 23.000 pasteurs ; des pétitions les invitant à appuyer en chaire l'initiative de l'empereur de Russie ; et, à l'occasion du dernier conflit, les protestations courageuses — car elles se sont produites au moment où les passions étaient le plus déchainées — des diverses Sociétés de la paix, d'industriels, de commerçants, et, entre tous, les articles réellement admirables de M. Moscheles et de ce grand ami du genre humain, Hogdson-Pratt, dans la revue *Concord*, dans le *Manchester Guardian* et dans le journal populaire *l'Echo* ; à quoi il faut joindre les protestations de *l'Observer de Bradford*, et un article capital de M. Keir Hardie, dans le *Labour-Leader*, journal du parti ouvrier ; aux Etats-Unis (où l'on a reconnu bien vite que les vrais patriotes n'avaient peut-être pas été ceux qui s'étaient donnés pour tels), la conférence annuelle du *Lac Monhonk*, et la grande réunion de *Mystic*, où se rendent en masse les fermiers de l'Ouest, et où M. Garrison a prononcé un discours qui mériterait d'être reproduit tout entier ; en Italie, en dépit des douloureux événements qui ont si cruellement troublé la paix intérieure, et à la suite desquels avait été momentanément supprimé parmi d'autres le journal le *Secolo*, la continuation de la vaillante campagne de notre ami Moneta, dans ce journal, dont il a repris la direction, et dans la belle revue bi-mensuelle fondée par lui, sous le titre de *Vita Internazionale* : le tout, bien entendu, sans préjudice de *l'Almanach Giu le armi ! : A bas les armes !* dont la diffusion ne cesse de s'accroître : partout la même constance et la même activité.

Ici, en Roumanie, c'est un article manifeste du prince Georges Stourdza ; là, à Copenhague, où 98 députés font partie du groupe danois de l'Union interparlementaire, c'est, en réponse aux attaques de la « jeune droite », qui accuse les ennemis de la guerre d'être les dupes d'un « humanisme païen », la vigoureuse réplique de notre généreux ami Frédéric Bajer ; c'est, surtout, l'adoption, par les autorités universitaires, d'une *Histoire universelle*, rédigée pour les enfants, par l'inspecteur Otlosen, dans cet esprit de patriotisme éclairé, pur de tout chauvinisme et de toute sottise nationale, que ne cesse de recommander par ses articles et par ses concours la *Société française pour l'arbitrage*. Une mesure analogue a été prise dans le Grand-Duché de Bade, à la suite d'une pétition appuyée par le Parlement ; et, en Bavière, le parti du peuple, *Volkspartei*, a décidé de ne donner ses voix qu'à des candidats animés de semblables sentiments.

On sait, sans que nous insistions davantage, quels services ont rendu, en vue de ce redressement des sentiments réciproques, les échanges de correspondances favorisés par la *Revue des Revues*, par sa grande émule la *Review of Reviews*, par le *Bureau Français de la Paix*, et par un de nos professeurs distingués, M. Mielle, qui en a

été le principal promoteur, et dont les articles sur l'éducation, publiés dans la revue *l'Arbitrage entre nations*, sont de véritables modèles.

Je ne puis passer sous silence, à ce propos, le *Congrès international des Etudiants*, qui vient de se tenir à Turin, et dont les organisateurs ont pris pour organe une revue, à laquelle ils ont donné ce titre significatif : *Corda fratres : la Fraternité des cœurs !*

Je ne mentionne plus — qui ne les connaît ? — les services incessants de la vaillante baronne de Suttner et de sa revue *Die Waffen nieder ! : A bas les armes !* ; non plus que la correspondance de la paix *Friedens correspondentz*, de Fried, un nom prédestiné ; la *Conciliation*, du colonel von Egidy, que j'ai nommé plus haut ; et la précieuse *Correspondance bi-mensuelle*, par laquelle l'infatigable Ducommun tient à jour, pour le monde entier, ce qu'on pourrait appeler la comptabilité morale de l'entreprise pacifique universelle ; mais je dois signaler, parce qu'elle est de date plus récente, et qu'elle a pris cette année un développement des plus remarquables, la propagande de la *Ligue des Femmes pour le désarmement international*, ligue à laquelle sont parvenues, de tous les points de l'Europe, d'innombrables adhésions.

Peut-être n'est-ce pas m'éloigner beaucoup de cette œuvre, de quelques-unes de ses plus actives représentantes du moins, que de faire, en passant, allusion aux belles conférences que fit, au cours de cette année, à Paris, un jeune brahmane, dont la personne élégante et la voix persuasive ont charmé tous ceux qui l'ont entendu ; ainsi qu'à cet office bouddhique célébré, au musée Guimet, par un des Lâmas du célèbre couvent de Lassa, et qui n'était autre que le culte de la fraternité humaine et de la mutuelle bienveillance.

Mais avant de passer aux derniers et importants évènements après lesquels il me sera difficile de rien ajouter, je ne saurais m'abstenir de relever encore à l'actif de la France quelques faits dignes d'être notés. Ce sont, à côté de la revue mensuelle de la *Société française pour l'arbitrage entre nations*, (que je me borne à nommer, à cause de la part que j'y prends) les articles publiés dans diverse revues : *Revue blanche*, *Revue diplomatique*, etc., par M. Gaston Moch, et, dans *l'Indépendance belge*, où nous écrivons également, ceux du correspondant parisien de ce journal, Jean Bernard ; d'Emile Arnaud, président de la *Ligue de la Paix et de la Liberté* ; de Charles Richet, et de maint autre ; ce sont, à propos de la circulaire fameuse (dont je parlerai tout à l'heure) ou à propos du malheureux différend avec l'Angleterre, des articles, très attaqués, très controversés, mais très courageux et très remarquables, de M. de Lanessan, d'Yves Guyot et de l'amiral Réveillère ; c'est la revue *La paix par le Droit*, et les séances de discussion organisées par l'association de ce nom ; c'est enfin *l'Almanach de la paix pour 1899*, dont les articles sont signés, comme d'habitude, de noms qui font autorité : Gabriel Monod, Anatole Leroy-Beaulieu, Charles Richet, Arthur Desjardins. Le dernier, président de l'Académie des sciences morales et politiques, lisait, il

y a quelques semaines, devant cette compagnie, sous le nom de : *Conseils aux pacifiques*, une communication d'une haute importance.

J'avais, de mon côté, devant cette même compagnie, eu l'honneur de présenter le dernier et très remarquable travail de M. le sénateur belge Descamps, sur le *Pacigérat, ou organisation de l'état de paix*. J'aurai, soit à la fin de cet article, soit ailleurs, à revenir sur cette magistrale étude.

III

Les personnes qui me font l'honneur de lire habituellement mon *Mouvement de la paix* s'étonnent peut-être de ne point m'entendre parler de ces deux faits habituellement les plus considérables de l'année, la Conférence interparlementaire et le Congrès de la Paix. C'est que, contrairement à nos prévisions et à nos espérances, ni l'une ni l'autre de ces assemblées n'ont pu se tenir, dans les circonstances ordinaires du moins. La Conférence Interparlementaire, en vertu d'un vote émis en 1897, devait siéger à Lisbonne, où le IV^e centenaire de Vasco da Gama était l'occasion de nombreuses réunions. Le Congrès, par suite de ce vote, avait été également annoncé pour Lisbonne, à la fin de septembre. Diverses circonstances, sur lesquelles il n'y aurait aucun intérêt à insister ici, parmi lesquelles pourtant il n'est pas hors de propos de mentionner le peu de bienveillance habituelle des Compagnies de chemins de fer à l'égard des réunions pacifiques, firent ajourner la Conférence Interparlementaire, qui ne se réunira qu'en 1899, à Christiania. Le comité permanent qui la représente dans l'intervalle de ses sessions fut seul convoqué à Bruxelles, sous la présidence de notre compatriote le sénateur Emile Labiche; et les résolutions prises par lui ne furent pas sans une sérieuse importance. Le Congrès, entraîné par le sort de la Conférence, dut renoncer à Lisbonne, lui aussi. Mais si le temps manquait pour l'organiser sur un autre point de l'Europe, ses principaux membres ne se résignèrent point à s'abstenir. Et, grâce à la Société de la Paix de Turin, et à son très distingué président, M. le commandeur Luzzati, grâce aussi à la bienveillance de la municipalité de la capitale du Piémont, deux assemblées purent être tenues avec grand succès dans cette ville. La première fut l'Assemblée générale annuelle de la *Société du Bureau International de la Paix*, de laquelle, étant d'ordre intérieur, je n'ai rien à dire ici. La seconde fut l'assemblée des délégués des Sociétés de la paix. Et, si cette assemblée fut moins nombreuse que ne le sont habituellement les Congrès; si, à la différence de ceux-ci, qui admettent ordinairement des adhérents de circonstance ou des étrangers autorisés à assister aux séances; elle fut exclusivement restreinte à ces représentants attitrés des groupes pacifiques, elle n'en fut pas moins remarquable par le sérieux des discussions et par l'importance des résolutions prises. Sans en donner un compte-rendu complet, que l'on peut trouver dans les

procès-verbaux publiés par le Bureau international de Berne, il suffira de mentionner :

1^o La dépêche adressée, au nom de cette représentation internationale de l'opinion pacifique, à l'Empereur de Russie, et l'autorisation donnée au Bureau de Berne de faire, pour appuyer cette généreuse initiative, toutes les démarches nécessaires, y compris, s'il y avait lieu, l'envoi, à Saint-Petersbourg, d'une délégation spéciale ;

2^o Les *Résolutions* par lesquelles le gouvernement de la République française et celui de la République des Etats-Unis ont été invités à poursuivre les négociations auxquelles ils ont été conviés déjà, en vue de la conclusion d'un traité général d'arbitrage, en même temps que les gouvernements espagnol et américain étaient instamment priés de se lier également pour l'avenir par des engagements qui rendissent impossible entre eux le retour de tout conflit ;

3^o Les remerciements votés, et transmis au gouvernement du roi d'Italie et au Président de la République argentine, pour les féliciter du traité conclu par eux, au mois de juillet dernier, traité qui, ainsi qu'on l'a remarqué justement à la Haye, à l'Institut de Droit international, est un modèle du genre et dont l'imitation par les autres puissances mettrait enfin le monde en possession d'une procédure régulière pour la solution amiable de toutes les difficultés ;

4^o L'envoi, à cette même République Argentine et à la République du Chili qui semblaient alors sur le point d'en venir aux prises, d'une dépêche qui, sans en exagérer la portée, n'a peut-être pas été sans influence pour le maintien de la paix.

IV

Je ne saurais passer sous silence, surtout après les préoccupations qu'a donné, depuis, le malheureux incident de Fashoda, le renouvellement des discussions déjà engagées antérieurement, sur les instances réitérées d'Hogdson-Pratt, pour prévenir, par des règlements précis, ou pour faire régler par des conseils de conciliation, les difficultés auxquelles donnent lieu les possessions ou les prétentions des nations dites civilisées dans le continent africain. Mesures très désirables, très nécessaires, très utiles, mais dont l'étude amena de la part de miss Robinson et de M. Joseph Alexander des réflexions pour lesquelles les jingoes anglais ne leur auraient pas voté de couronnes. Ils firent observer que ce serait beaucoup sans doute d'arriver à empêcher les peuples civilisés de se quereller au sujet de leurs sphères d'influence ; mais que l'humanité ne serait point satisfaite si cet accord n'aboutissait qu'à déterminer les portions de territoire sur lesquels, au nom de la civilisation, chaque partie prenante pourrait impunément étendre l'empire de l'alcool et l'usage discrétionnaire des mitrailleuses et des contributions forcées.

« *Dono tibi et concedo virtutem et puissantiam volandi, pillandi, dérobandi, floutandi et escrocandi impuné per totam istam viam* »

disait, il y a cinquante ans, Bastiat, à propos de notre genre d'oppression.

Cet aperçu du travail de l'Assemblée de Turin serait incomplet si je ne mentionnais qu'entre les séances de la Société du Bureau International et celles des délégués des Sociétés de la paix, s'est tenu, le 25 Septembre, dans la grande salle de l'Université, trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait, une solennité à la fois locale, nationale et internationale, par les titres divers de l'homme éminent à la mémoire duquel elle était consacrée. Il s'agissait de célébrer le centenaire de ce glorieux enfant de Turin, conseiller et serviteur éclairé de la monarchie italienne, qui fut le président et le membre le plus actif du célèbre tribunal de l'*Alabama*, et, comme il l'a dit lui-même, en en reportant l'honneur à ses collègues, commença à orienter le monde vers une politique nouvelle, le comte Frédéric Sclopis.

On avait tenu à ce qu'une voix française — et l'on m'avait fait l'honneur de vouloir que ce fût la mienné — vint se joindre en cette circonstance aux voix italiennes de M. Luzzati, qui parlait au nom de Turin, et du sénateur Canonico, qui parlait au nom de l'Italie. Le principal intérêt de ce que j'ai pu dire était dans ce rapprochement, chaudement souligné par les applaudissements de l'assemblée. Il était aussi dans les quelques citations que je pus faire de la très significative correspondance dont j'ai été honoré par le comte Sclopis, et dans l'application qui s'en faisait en quelque sorte d'elle-même à la circulaire du comte Mouraviev. « Signes du temps, ai-je pu dire, et réponse singulièrement expressive à ces sages qui nous défiaient de faire jamais arriver nos voix jusqu'aux régions où se décide le sort des peuples; paroles qui, quoi que puisse être et faire la conférence attendue, sont de celles qui ne se prononcent pas en vain, et que les peuples, si les Gouvernements se refusaient à les entendre, ont entendues et n'oublieront pas ».

Je devrais encore, avant de quitter l'Italie, conduire le lecteur dans la petite ville de Torre-Pellice, où, le lendemain de la clôture de nos travaux, nous étions appelés par la Société de la paix de cette localité. Curieuse journée, en vérité! dans laquelle toute une population venait au-devant de nous, au milieu des rues pavoisées des drapeaux, mêlés et confondus, de toutes les nations; où, pendant trois heures, dans une salle où se pressaient six cents auditeurs et auditrices, quinze orateurs, parlant alternativement l'italien, le français et l'anglais, ne parvenaient pas à lasser l'enthousiasme que soulevaient toutes leurs paroles. J'ai conté, dans le *Monde Economique*, sous ce titre : *Une fête de la Paix*, cette excursion véritablement mémorable. C'était, sur un petit théâtre, ce que serait, si les paroles de justice et de vérité pouvaient arriver à toutes les oreilles, le soulèvement de l'humanité entière, venant, comme jadis les foules aux mains pleines de palmes au devant de Celui qu'on a appelé le *Prince de la Paix*, saluer de ses acclamations ceux qui lui répètent aujour-

d'hui les saintes paroles trop oubliées : *Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !*

J'aurais bien des choses à citer encore : et ce *Grand Tableau*, qui est en quelque sorte l'apothéose de l'arbitrage à travers les siècles, et qui, peut-être, n'a pas été absolument étranger aux préoccupations qu'a traduites avec tant d'éclat la circulaire de l'Empereur de Russie ; et les arbitrages réalisés dans le cours de cette année, entre : la Grande-Bretagne et la Belgique ; les Etats-Unis et Haïti ; les Etats-Unis et le Canada ; la Grande-Bretagne et la Russie ; puis, là-bas, en Extrême-Orient, un traité d'arbitrage en préparation entre le Siam et le Japon ; ailleurs, au sujet de l'organisation de la juridiction internationale, le très important travail par lequel le savant professeur allemand von Bar propose la création d'une Académie internationale, destinée à apprécier équitablement tous les différends à intervenir ; et le livre de M. Descamps, dont j'ai parlé plus haut.

V

J'ai donné, avec une impartialité entière et aussi complètement qu'il est possible de le faire en un nombre restreint de pages, le bilan de cette année.

Ainsi que je le disais en prenant la plume, ce bilan n'est pas de tous points tel que nous l'aurions souhaité. « De cruels démentis », pour parler comme le faisait à Genève, en 1872, l'illustre comte Sclopis, « ont été donnés aux généreuses aspirations des âmes d'élite ; mais l'autorité morale des principes », ajouterons-nous avec lui, « ne s'est point affaiblie ; » elle se serait accrue plutôt ; car les violations mêmes qu'ont subies ces principes n'ont fait qu'en démontrer, plus clairement et plus douloureusement, la valeur.

Aussi, de toutes parts, les hommages les plus éclatants leur sont-ils rendus. « On s'habitue peu à peu à recourir à la justice », disait, dans sa récente communication à l'Institut, mon éminent confrère M. Arthur Desjardins ; et peu à peu se forme « une morale internationale ». De toutes parts, avec une louable émulation, l'élite des penseurs, s'inspirant de ce même discours du comte Sclopis, poursuit « la réalisation de ce grand dessein : l'application des règles austères et calmes du Droit aux questions ardentes de la politique. »

L'Institut de Droit international, dans sa récente session de La Haye, s'en préoccupait une fois de plus en proclamant sa confiance dans l'avenir de l'arbitrage. Et le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. de Beaufort, dans le discours par lequel il saluait cette importante réunion, donnait à ces espérances la consécration de sa haute adhésion. Une grande voix, enfin, de celles que ne peut se refuser à entendre ce que Sclopis appelait, d'accord avec moi, « la surdité volontaire des gouvernements », a repris à son compte, pour les faire retentir jusque par dessus les toits, les appels que nous

étions, disaient les sceptiques, condamnés à répéter éternellement dans le désert.

Ce sont là, certes, des faits importants, et, parmi de trop réelles douleurs, des symptômes réconfortants. Il nous est permis de les enregistrer avec reconnaissance. Mais, en hommes pratiques que nous sommes, sachant où nous allons, et y allant sans défaillance, mais sachant aussi combien le but final est éloigné, et combien de fois, avant de l'atteindre, notre marche et celle de nos successeurs peut être momentanément traversée, nous n'exagérons pas les espérances que nous pourrions en concevoir, et nous ne nous dissimulons pas la gravité de l'heure présente. « Nous sommes arrivés à une époque où dans les sphères les plus élevées de la politique l'esprit de modération et le sentiment d'équité commencent partout à prévaloir sur les tendances et les vieilles routines d'un arbitraire violent ou d'une indifférence coupable. Diminuer les occasions de faire la guerre, atténuer les malheurs qu'elle traîne à sa suite, placer les intérêts de l'humanité au-dessus de ceux de la politique : voilà l'œuvre vers laquelle se dirigent toutes les grandes intelligences, tous les cœurs haut placés. » Ainsi parlait Sclopis, dans le discours déjà cité plus haut.

Je ne suis pas bien certain qu'il parlerait tout à fait de même à la fin de cette année troublée. De tous côtés, des questions nouvelles surgissent, lointaines et obscures pour la plupart — d'autant plus dangereuses peut-être, parce qu'elles prêtent davantage aux égarements de l'erreur et aux entraînements de la passion — non telles, assurément, même les plus sérieuses, qu'elles ne puissent être honnêtement et pacifiquement réglées par de sages accommodements ou par d'impartiaux arbitrages. Il n'y a point de questions, à vrai dire, qui se refusent à un arrangement équilibrable. Et quand on veut s'entendre, on s'entend : *Where there is a will, there is a way*. En fait, il n'y a pas d'exemple d'arbitrage ayant échoué. Et si l'on pouvait faire que tous les différends fussent d'avance et de plein droit déférés à des arbitres, aucun différend n'aboutirait aux funestes extrémités de la guerre. Mais nous n'en sommes point là ; cette année même nous en avons donné la preuve. Et, lorsqu'une fois les passions sont excitées, lorsque, par des informations inexactes et des commentaires agressifs, une partie de la presse a réveillé les vieux levains endormis et transformé en affaire d'honneur ce qui n'était d'abord qu'une affaire d'intérêt bien ou mal entendu, il devient difficile d'obtenir de l'une ou de l'autre des parties, d'aucune des deux parfois, qu'elles consentent à un compromis qui leur paraît une reculade.

Si donc l'on ne veut pas laisser l'avenir du monde livré à tous les hasards des complications imprévues, si, pour ces difficultés de toutes sortes que fait naître à tout instant la multiplicité des points de contact et l'incessant développement de l'activité des nations, on veut, comme le disait Sclopis, « tenir ouvertes les voies d'un accommodement acceptable », il importe de ne point attendre, pour

parler d'arbitrage, que les difficultés soient nées. Il importe, avant que, de part et d'autre, des paroles irréparables aient été prononcées et que les mains aient commencé à se lever les unes contre les autres, de se lier réciproquement par une chaîne que l'on ne puisse rompre, et de se mettre sur la langue un sceau que l'on ne puisse violer. C'est le mérite incomparable, dans la vie privée, de ce que l'on appelle la *clause compromissoire* ; dans la vie nationale, des *traités d'arbitrage*.

Il y a longtemps, qu'après s'être contentées — parce qu'il faut marcher pas à pas — de multiplier les cas particuliers d'arbitrage, les sociétés de la paix ont entrepris de transformer en règle ce qui n'était encore que des faits heureux, et d'aiguiller la politique dans cette nouvelle direction. Elle vient enfin, cette année même, après des essais qui n'ont échoué qu'au dernier moment, et qui seront repris, d'aboutir à un premier résultat. Il faut que l'année prochaine, à pareille date, nous en ayons d'autres à enregistrer.

Il faut, qu'en 1900, si l'on ne veut pas que d'ici là le grand rendez-vous pacifique et pacificateur auquel la France a convié le monde soit entravé par des collisions sanglantes, le régime des traités généraux d'arbitrage soit devenu le régime commun, l'aspiration commune tout au moins, de l'humanité.

Sera-ce le règne de la paix perpétuelle et universelle ? Et les épées et les lances — Isaïe dirait aujourd'hui les mitrailleuses et les torpilles — seront-elles à tout jamais changées en charrues et en faucilles, en machines et en locomotives ? On nous prête ce rêve. Nous voudrions pouvoir le faire, le réaliser surtout.

Nous nous contentons de travailler à en faire passer petit à petit, jour après jour, quelques lueurs au milieu des ténèbres de l'heure présente et d'amener les nations comme leurs membres à comprendre un peu plus qu'il y a plus d'avantage, aussi bien que plus d'honneur, à s'aider qu'à se nuire.

Il y a, disait dernièrement un poète, un voyant, Jean Aicard, dans l'Inde, une plante qui ne fleurit, dit-on, qu'au bout de vingt mille ans. Est-il absurde de la cultiver ? Est-il permis, parce que l'on n'a pas vu encore cette fleur merveilleuse, de dire que personne ne la verra jamais ? Et ceux qui l'entourent aujourd'hui de leurs soins, sachant combien lointain peut-être est l'avenir pour lequel ils travaillent, sont-ils des fous ou des sages, des chimériques ou des hommes pratiques ? Il n'y a de pratiques que ceux qui voient au-delà de l'heure présente, et qui, sans savoir dans quelle mesure ils récolteront le fruit de leurs semences et de leurs sueurs, peinent et sèment pour l'heure, lointaine, peut-être, où se pourra faire la moisson.

P. S. — Au moment de donner le bon à tirer, je reçois, du Japon, avec le texte de la réponse du Gouvernement de cet Empire à la circulaire du comte Mouraview, le discours prononcé, à cette occasion, par le comte Okouma, président du Conseil et ministre des Affaires

étrangères, discours qui était, me dit-on, impatientement attendu. Je crois devoir reproduire ici ces deux documents. Voici d'abord le premier :

« Le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur du Japon sympathise avec l'honorable proposition du Tsar, tendant à maintenir une paix permanente et à procurer à l'homme son plus grand bonheur. Il admire la bienfaisante et intelligente intention du Tsar, comme étant fondée sur la loi d'humanité. »

Voici maintenant le second. On va voir que le commentaire n'affaiblit point le texte :

« J'arrive au projet de désarmement général du Tsar. On a cherché à expliquer de toutes sortes de façons la raison qui a poussé ce souverain à lancer son manifeste. Mais, en somme, l'opinion générale du monde entier est favorable à ce projet, et cela parce qu'il est basé sur le principe de justice. Il est tout à fait à désirer que l'idée du jeune Empereur se réalise au plus tôt. Les finances japonaises, pour ne parler que de ce seul point, s'en porteront mieux. A mon avis, il est certain aussi que les affaires de Chine s'arrangeraient beaucoup plus aisément si le Tsar réduisait ses armements dans l'intérêt de la paix du monde. C'est pour toutes ces raisons que la généreuse initiative de Nicolas II a si vivement impressionné notre souverain. Présentée en Europe par la Russie, soutenue en Extrême-Orient par le Japon, n'a-t-elle pas quelque chance d'arriver à sa réalisation?... »

Ce sont là, je le répète, des paroles officielles. Elles en disent assez par elles-mêmes, et j'aurais mauvaise grâce à y rien ajouter. Je dirai seulement, qu'en me les transmettant, le correspondant, très sûr et très compétent, de qui je les tiens me dit qu'elles ont produit dans tout l'Orient une profonde impression. La presse anglaise du Japon avait accueilli avec une malveillance ironique la nouvelle de la démarche du Tsar. « Avant de songer à établir la paix en Europe, disait-elle à l'envi, on pourrait s'occuper de faire voyager les Pyramides d'Egypte comme colis postaux. » La presse indigène faisait alors chorus. Depuis que le Gouvernement a parlé, elle est presque unanime à applaudir aux généreuses intentions des deux empereurs.

Si l'on rapproche de ces constatations ce que l'on sait de l'entrevue du directeur de la *Review of Reviews*, M. Stead — le seul personnage, dit-on, qu'ait consenti à recevoir l'empereur Nicolas — avec ce souverain, on semble autorisé à croire avec lui, pour le soulagement du monde, que la circulaire russe n'a pas été, comme quelques-uns se sont plu à l'insinuer, un coup de tête honorable, mais sans lendemain, le rêve d'un abbé de Saint-Pierre couronné. C'est l'acte profondément réfléchi d'un homme qui sait ce qu'il veut et qui saura montrer ce qu'il peut.

